

La COVID-19 et les programmes de logement de la SCHL dans les communautés des Premières Nations au Québec

Une lettre a été envoyée aux gestionnaires en habitation des communautés afin d'expliquer les mesures d'assouplissement financier mise en place par la SCHL.

Voici quelques-unes des mesures que la SCHL prend immédiatement pour assurer la prestation de ses programmes :

- *"Nous limiterons ou, dans certains cas, nous suspendrons temporairement les examens de l'état des bâtiments et les inspections sur place de l'avancement des travaux pour le programme de logement sans but lucratif dans les réserves (article 95) et les programmes de rénovation. Pour les travaux en cours, nous étudions différentes options de versement de fonds sans inspection sur les lieux; nous fournirons plus d'indications au moment de recevoir une demande.*
- *Pour les initiatives de développement des compétences et de formation des Autochtones, les engagements en matière de contributions seront honorés dans les cas où les activités ont été annulées ou reportées en raison de la COVID-19.*
- *Pour l'Initiative de stages en habitation pour les jeunes des Premières Nations et les jeunes Inuits (ISHJPNJI) et l'Initiative de formation en cours d'emploi (IFCE), les derniers versements seront effectués conformément aux conventions de contribution signées.*

Si vous recevez du financement ou du soutien de la SCHL :

- *Nous travaillerons avec chacun de vous individuellement afin de trouver la meilleure solution possible. Nous avons une série d'outils et de mesures d'allègement pour les fournisseurs de logement, notamment le report des paiements hypothécaires, la capitalisation, les modalités spéciales de remboursement, les assouplissements quant au versement des prêts et toute combinaison des outils.*
- *À compter de maintenant, la SCHL ne procédera à aucune suspension de subventions pour un compte dont l'accord aurait été enfreint.*

Nous savons que d'autres mesures pourraient être nécessaires. Soyez assurés que nous travaillons avec nos homologues fédéraux pour envisager d'autres mesures afin d'aider vos communautés et vos familles."

COVID-19 and CMHC Housing Programs in First Nations Communities in Quebec

A letter was sent to community housing managers to explain the financial relief measures implemented by CMHC.

Here are some of the steps CMHC takes immediately to deliver its programs:

- *"We will limit or, in some cases, temporarily suspend physical condition reviews and on-site progress advance reviews for the On-Reserve Non-Profit Housing Program (Section 95) and renovation programs. For the work in progress, we are studying different options for payment of funds without on-site inspection; we will provide more details when we receive a request.*
- *For Aboriginal skills development and training initiatives, contribution agreements will be honored in cases where activities have been canceled or postponed due to COVID-19.*
- *For the Housing Internship Initiative for First Nation and Inuit Youth (HIIFNIY) and the On-the-Job Training Initiative (OJTI), the final payments will be made in accordance with signed contribution agreements.*

If you receive funding or support from CMHC:

- *We will work with each of you individually to find the best possible solution. We have a range of tools and relief for housing providers, including deferral of mortgage payments, capitalization, special repayment terms, flexibility in loan payments, and any combination of the tools.*
- *As of now, CMHC will not suspend grants for an account whose agreement has been breached.*

We know that other measures may be necessary. Rest assured that we are working with our federal counterparts to consider other measures to help your communities and families."